



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 49841

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur les cérémonies et manifestation publiques organisées dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale et du soixante-dixième anniversaire du débarquement. À l'occasion de sa visite d'État aux États-unis, le Président de la République a officiellement invité le président des États unis d'Amérique à ces cérémonies. Il lui rappelle qu'à l'occasion de ces deux conflits les États-unis et les militaires américains ont payé un lourd tribut dans les combats. Les célébrations envisagées devraient être l'occasion, dans le cadre de la réaffirmation de l'entente-franco-américaine de faire oeuvre de mémoire vis-à-vis de ceux qui, de l'escadrille Lafayette en 1917 aux marines des plages d'*Omaha beach* en 1944, se sont battus pour la France. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les commémorations et célébrations qui seront organisées pour faire oeuvre de mémoire au nom de l'amitié franco-américaine.

Texte de la réponse

Au lendemain de la visite d'État du Président de la République à Washington, au cours de laquelle le chef de l'État a remis la médaille de la Légion d'honneur au soldat américain inconnu de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'à six vétérans américains de ce conflit, le ministre chargé des anciens combattants a rencontré le président de la commission américaine du Centenaire de la Première Guerre mondiale, à Washington DC, le 12 février 2014. Les discussions ont porté sur l'organisation des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale en France, au cours de l'année 2014, et sur la manière dont les États-Unis d'Amérique y seront associés. Comme l'a rappelé le ministre lors de cet échange, des citoyens américains seront invités à de nombreux événements commémoratifs de la Grande Guerre organisés en France. Il convient de préciser, à cet égard, que le défilé du 14 juillet, à Paris, marquera l'entrée dans le cycle international des commémorations du Centenaire, et sera à la fois l'occasion d'honorer la mémoire des millions de morts de ce conflit et de délivrer un message universel de paix et de fraternité. Cette rencontre a mis en évidence la volonté des deux pays de travailler ensemble à la préparation des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, avec la volonté commune de rendre hommage aux combattants de ce conflit et de transmettre aux nouvelles générations des valeurs d'amitié et de respect. Dans le contexte de l'année 2014 marquée par un double cycle commémoratif, les discussions ont également porté sur le 70e anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme, et sur les prochaines cérémonies du 6 juin, en Normandie, et du 15 août, en Provence. Le ministre chargé des anciens combattants a fait part, à cette occasion, de la volonté de la France qu'un grand nombre de vétérans américains du « D-Day » participent à ces mêmes commémorations et a confirmé la disponibilité du ministère de la défense pour réserver le meilleur accueil à ceux qui feront le déplacement depuis les États-Unis, le 6 juin 2014, pour le 70e anniversaire du débarquement. La cérémonie internationale que présidera le Président de la République, le 6 juin prochain, à Ouistreham (Calvados), en présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement, dont le Président des États-Unis d'Amérique, et celle qui se déroulera, le même jour, dans le cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer (Calvados), en présence des deux présidents français et américain, constitueront deux moments privilégiés qui rappelleront, en Normandie, l'amitié

franco-américaine. À l'occasion du 70e anniversaire du débarquement de Provence, la fraternité d'armes franco-américaine sera particulièrement évoquée au cours d'une cérémonie bilatérale qui sera organisée dans le cimetière américain de Draguignan (Var), le 15 août 2014. S'agissant des commémorations qui seront organisées au-delà de l'année 2014 dans le cadre du cycle commémoratif du Centenaire de la Grande Guerre, il convient de préciser que l'engagement volontaire des valeureux aviateurs américains aux côtés de la France au sein de l'escadrille « La Fayette », dès 1916, puis l'entrée en guerre des États-Unis, en 1917, seront également commémorés au cours de nombreuses cérémonies et manifestations nationales et locales. Cependant, le calendrier de ces futures célébrations demeure encore à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49841

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1456

Réponse publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4510